

PUBLIÉ LE 06/07/2022 - MIS À JOUR LE 17/10/2024

Finastéride 1 mg en traitement de la chute des cheveux à un stade peu avancé : un dossier d'information et une vidéo pour aider à la déclaration des effets indésirables

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

Dans la continuité des actions engagées pour favoriser le bon usage et sécuriser l'utilisation du finastéride 1 mg, nous mettons à disposition deux nouveaux outils conçus en concertation avec l'association d'Aide aux Victimes du finastéride (AVFIN) : un dossier thématique d'information ainsi qu'une vidéo « pas-à-pas », du Réseau Français des Centres Régionaux de Pharmacovigilance, pour faciliter la déclaration des effets indésirables associés à ce médicament. Il est rappelé que ce médicament est utilisé pour traiter une forme particulière de calvitie, appelée « alopécie androgénétique ».

Ces outils sont destinés au grand public, en particulier aux patients jeunes, ainsi qu'aux professionnels de santé, qu'ils soient concernés par la prescription de ce médicament ou par la prise en charge de ses effets indésirables, notamment sexuels et psychiatriques.

En signalant les effets indésirables associés à un médicament, vous contribuez à renforcer la connaissance sur les risques et à améliorer la sécurisation de son utilisation.

Un dossier complet à consulter sur notre site

Vous y trouverez notamment des informations détaillées sur l'alopécie androgénétique, sur l'action hormonale du finastéride et sur ses effets indésirables potentiels, qui peuvent apparaître pendant et même après l'arrêt du traitement. Un focus particulier est fait sur les effets indésirables sexuels et psychiques.

Ce dossier détaille les messages importants et présente la conduite à tenir, tant pour les patients que pour les professionnels de santé, lors de la mise en place du traitement et dans le cadre du suivi médical des patients.



A retenir

Au regard de l'impact que certains des effets indésirables associés au finastéride peuvent avoir sur la qualité de vie des patients, il est essentiel de les connaître avant de débuter un traitement. De la même façon il est important

qu’un suivi médical rigoureux et régulier soit assuré au cours du traitement. Cela passe notamment par un échange approfondi entre le patient et son médecin avant toute prescription.

Pour rappel le finastéride 1 mg ne peut être prescrit qu’à des hommes entre 18 et 41 ans.

Que faire en cas d’effet indésirable ?

Information pour les patients

Des troubles sexuels, psychiques ou physiques ont été observés chez certaines personnes prenant du finastéride, que ce soit pendant le traitement ou après l’arrêt de celui-ci. Si vous ou votre entourage pensez que vous souffrez de ces troubles, rapprochez-vous de votre médecin ou pharmacien. S’il l’estime utile il pourra vous orienter vers un spécialiste.

Information pour les professionnels de santé

Si un patient se plaint de troubles psychiques ou sexuels, interrogez-le systématiquement sur un éventuel traitement à base de finastéride.

Une vidéo pour aider les patients à déclarer les effets indésirables du finastéride 1 mg.

Pédagogique et détaillée, cette vidéo interactive vient compléter les outils disponibles pour sensibiliser les patients et les professionnels de santé aux risques liés à l’utilisation du finastéride. Elle guide étape par étape toute personne souhaitant déclarer un effet indésirable potentiellement lié à la prise de ce médicament.

Cliquez sur l'image ci-dessous pour lire la vidéo.



Pour déclarer un effet indésirable, rendez-vous sur le portail de signalement : www.signalement-sante.gouv.fr.

Ressources utiles

- Document d’information destiné aux patients, élaboré en 2019 (03/06/2022)- Version en cours d'actualisation

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 17/10/2024 - MIS À JOUR LE 20/02/2026

Réévaluation européenne de la balance bénéfice/risque des médicaments contenant du finastéride ou du dutastéride

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE



PUBLIÉ LE 30/11/2022 - MIS À JOUR LE 20/02/2026

Finastéride 1 mg (Propecia et génériques) : ajout de mentions d'alerte sur les boîtes pour renforcer l'information sur les effets indésirables

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE



PUBLIÉ LE 10/12/2019 - MIS À JOUR LE 20/02/2026

L'ANSM renforce l'information sur le finastéride 1 mg utilisé contre la chute de cheveux

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE



PUBLIÉ LE 30/09/2019 - MIS À JOUR LE 17/10/2024

Finastéride 1 mg (Propecia et génériques) : réunion de consultation pour l'élaboration d'un document d'information à destination des patients

VIE DE L'AGENCE
INSTANCES



PUBLIÉ LE 01/02/2019 - MIS À JOUR LE 17/10/2024

Finastéride : rappel sur les risques de troubles psychiatriques et de la fonction sexuelle

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE